

Délibération n° 2021-077
**Plan Plage Fenêtre Lacustre de Parentis-en-Born – Désignation des membres de la
CAO du Groupement de Commandes**

Nbre de Conseillers en exercice : 34

Nbre de présents : 26

Nbre de votants : 32

Nbre de procurations : 6

Date de convocation et d'affichage : 26/05/2021

Secrétaire de séance : LARRUE-SOUBAIGNÉ Nathalie

Présents : Mme AUBERT Roselyne, Mme BOUSQUET Marie-Hélène M. COLMAGRO Ghislain, M. COURNAU Jean-Michel, M. COUTURIER François, M. DIAZ Manuel, Mme DUBOIS Catherine, Mme GUERRO Florence, Mme LARREZET Hélène, M. MINIAU Dominique, Mme PELTIER Virginie, Mme PINCÉ Laure, Mme PONCHET Ascension, M. SUSO Jean-Michel, Mme DOUSTE Françoise, Mme CASSAGNE Patricia, M. CRUCHANDEU Paul, , Mme NADAU Marie-Françoise, M. RIMONTEIL Jean-Pierre, M. SOULÈS Eric, M. COMET Bernard, M. LABRUYÈRE Christophe, Mme RIGAL Nathalie, Mme LARRUE-SOUBAIGNÉ Nathalie, M. CASTAGNÈDE Vincent, Mme SÉGAUT Céline

Procurations : M. DARMAGNAC Frédéric donne procuration à Mme DUBOIS Catherine, M. PASCUTTO Philippe donne procuration à M. MINIAU Dominique, Mme CHAUSSIS Nathalie donne procuration à Mme NADAU Marie-Françoise, Mme GARDON Christine donne procuration à M. COMET Bernard, M LAINÉ Fabien donner procuration à M. LABRUYÈRE Christophe, M. BRÈTHES Eric donne procuration à Mme SEGAUT Céline

Excusés : M. DARMAGNAC Frédéric, M. PASCUTTO Philippe, Mme CHAUSSIS Nathalie, Mme GARDON Christine, M. LAINÉ Fabien, M. BRÈTHES Eric

Absents : M. LALUQUE Georges, Mme MALLO Caroline

Décision de l'assemblée :

Votants : **32**

Pour : **32**

Contre :

Abstention :

Document exécutoire à compter du : 01/06/2021

Transmis en Préfecture le : 08/06/2021

Affiché le : 08/06/2021

à Parentis en Born, le 08/06/2021

La Présidente



Françoise DUBOIS

Rapporteur : M. COMET Bernard

Afin de garder la cohérence globale du projet initié par l'étude, de ne retenir qu'un seul maître d'œuvre, de porter les procédures réglementaires de manière collégiale, et de mutualiser les frais communs, la commune de Parentis-en-Born, le syndicat Mixte Géolandes et la communauté de communes ont décidé la création d'un groupement de commandes dénommé « Aménagement et requalification de la fenêtre lacustre parentissoise », ayant été acté en conseil communautaire par la délibération n° 2014-964.

Les modalités de fonctionnement de ce groupement de commandes sont définies par une convention tripartite.

L'article 8-1 de la convention constitutive du groupement de commandes précise que chaque membre désigne, au sein de sa propre Commission d'Appel d'Offres, deux représentants titulaires et deux représentants suppléants.

A cet effet, Mme la présidente demande à l'assemblée de procéder à la désignation de deux membres titulaires et deux membres suppléants de la commission appel d'offres de la communauté de communes pour siéger à la commission d'appel d'offres du groupement :

- Membres titulaires :
 - Bernard COMET
 - Paul CRUCHANDEU
- Membres suppléants :
 - Vincent CASTAGNEDE
 - Raymond LAVIELLE suivante

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver la désignation des membres titulaires et suppléants de la commission appel d'offres du groupement de commandes ci-dessus
- D'autoriser la Présidente à signer tous les documents afférents

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus

Et ont signé au registre les membres présents

Pour copie conforme, le 1^{er} juin 2021

La Présidente,

Françoise DOUSTE